## ARRIVÉE 2 9 MARS 2022 BUREAU DU COURRIER PREFECTURE DE LA HAUTE SAÔNE

Mer Bastard Victor

Préfecture de la Haute Saône
Direction de la citoyenneté, de
l'immigration et des libertés publiques
Bureau des affaires juridiques et des
contentieux de l'Etat

B.P. 429

70013 VESOUL CEDEX

Objet : Méthanisation Naturalgie

Merci de prendre en considération ma ferme opposition au projet de méthanisation sur la commune de Grandvelle et le Perrenot.

Je ne souhaite pas que ce projet aboutisse, pour diverses raisons.

- Alimentation du Grand Besançon situé à 30 Km.
- -Augmentation du trafic routier qui engendrera des risques d'accidents ainsi que la déterioration du réseau routier non adapté.
- -Nuisances sonores et olfactives, pollution des terres avec l'épandage.
- -Privilégier la culture des terres pour nourrir l'être humain, d'autant plus que la France risque de faire face à une pénurie de blé.
- -Dévalorisation du patrimoine immobillier.
- -Fiabillité du collectif non assurée pour réaliser les auto-contrôles.

Merci, Monsieur le Préfet, de prendre en considération ma requête, car vous n'êtes pas sans savoir que la méthanisation a déja fait ses preuves et pas dans le bon sens.

Detud